

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSSCBH-2026-06-048

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Systèmes constructifs bois et habitat
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Systèmes constructifs bois et habitat ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Systèmes constructifs bois et habitat :

Président : Monsieur David-Paul ESPRIMONT, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Fakhreddine GHAFARI ;

Enseignants : Madame Anne Pauline GAVACHE et Messieurs Laurent CHAUMETTE, Mickael CLECH, Erwan LE SCORNEC, Alain MORO.

Professionnels : Mesdames Séverine CAULLET, Manon DENEUX, Antigone GEORGALAS et Messieurs Sylvain DELAUNAY, Stéphane TROTTIER.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 15 juin 2026

Aurore COLLET

